

« **Heureux exil** »

Charles Melman

J'espère que vous voudrez bien d'abord me pardonner de n'avoir pu assister à l'intégralité de votre travail. J'étais en service commandé et si je repars, c'est encore pour obéir à quelques maîtres qui, je dois dire m'animent depuis déjà pas mal d'années et que je n'ai pas encore récusés. C'est ce qui fait que les analystes sont comme ça embarqués dans des parcours où justement ils ne sont pas libres de leur temps et de leurs choix. D'autre part comme je n'ai pas eu l'avantage d'entièrement écouter votre apport – mais je connais heureusement le texte excellent de Marie-Jeanne Segers, et j'ai pu également vous écouter ce matin –, mes propos vont être, vous paraître non pas en continuité avec votre travail, mais arbitraires, je veux dire relever de ce qui est ma propre réflexion sur le thème et sans venir à la suite de votre effort d'élaboration. Donc là aussi, pardonnez-moi.

La question de l'exil est d'abord celle de savoir s'il est possible de concevoir un espace que l'on peut légitimement considérer comme le sien, que ce soit seul ou que ce soit avec une communauté, un espace dont on peut se dire le propriétaire et à partir duquel seulement peut advenir une situation qui est celle de l'exil. Cette affaire de la propriété du sol ne va pas de soi ; elle n'a jamais paru naturelle et il y a eu des discussions, des débats là-dessus : peut-on légitimement se poser comme propriétaire d'un territoire ?

Comme vous le savez, il y a eu dans l'antiquité un conflit entre peuples pastoraux et peuples vivant de l'agriculture, c'est-à-dire les uns étant no-

mades et ayant besoin, je dirai, d'un rapport au sol qui se borne à l'usufruit, personne d'ailleurs, pour eux, n'en étant propriétaire. Et puis le fait qu'ils se soient heurtés à des clôtures, je veux dire ceux des peuples agricoles pour qui ce territoire n'était pas ouvert aux pâturages de troupeaux nomades mais était celui qui leur permettait de vivre par la culture, la culture du sol.

Vous savez aussi que nous relevons dans notre rapport à la propriété du territoire et à la notion d'exil, nous vivons tous, en tant que façonnés par un grand mythe – on aurait bien sûr tort de croire que notre rationalisme, notre scientificité nous mettraient à l'abri du pouvoir de ces mythes – ce grand mythe religieux qui est celui de la façon dont un peuple nomade et qui vivait en tant que tel dans cette position de peuple pastoral justement, aurait connu comme signe d'élection divine la propriété d'un territoire destiné.

Il est évidemment frappant de voir que non seulement dès lors s'est dégagée pour ledit peuple la dimension de l'exil, non seulement s'est dégagée je dirais l'idée de la possession d'un territoire, la maîtrise d'un territoire comme un idéal qu'il y aurait à reproduire, mais nous avons sous nos yeux le témoignage que cette question n'est pas close et qu'elle continue comme nous le voyons de faire verser le sang et de ne trouver conceptuellement – c'est bien ça qui est gênant – rien qui puisse être vu comme satisfaisant ou qui soit vraiment résolutif. Car il est bien évident que l'idée simplement du traitement de l'affaire par la constitution d'un autre territoire, c'est-à-dire la répétition à l'identique ou en miroir de cet idéal d'appropriation du sol, d'un territoire, ne peut que déboucher, maintenir, je dirais ouvrir la virtualité de conflits à venir et qui, tant que nous n'aurons pas là-dessus une meilleure connaissance, n'ont aucune raison de s'arrêter.

Alors il se trouve que sur ce terrain qui est habituellement politique, philosophique, humanitaire, tout ce que l'on voudra, il se trouve que les psychanalystes ont quelques instruments qui leur permettent d'aborder la question de façon originale. Or ces instruments sont ceux qui font qu'une interrogation s'anime : notre rapport au langage en tant que c'est lui dont le système vient ordonner notre rapport à l'espace, notre rapport au langage ouvre-t-il la possibilité d'une appropriation de l'espace en tant que, au départ, originellement, celui-ci est forcément dans la langue elle-même ? Est-ce que je peux, dans la langue m'approprier un espace, le considérer comme mien, ma propriété ou celle de la communauté à laquelle j'appartiens et dont la projection dans l'espace physique je dirais est légitimé du même coup ?

Si je continue de penser que c'est l'ordre du langage qui commande non seulement nos conduites, mais notre perception de l'espace, il n'y a pas besoin d'être psychotique pour savoir de quelle façon c'est le langage qui ordonne notre rapport à l'espace. Freud a – il y a longtemps déjà – prêté le pouvoir de ce qu'il appelait la réalité psychique en tant qu'elle tient ses particularités

justement de l'espace tel que je le perçois. Donc, le langage se prête-t-il par sa structure anonyme et on peut dire indifférente, purement matérielle, à ce que je puisse dire : « Voilà, là c'est chez moi ; ça, ça m'appartient ; ça, c'est mon espace » ?

Remarquons en tout cas déjà, et c'est très clair dans le livre de Marie-Jeanne Segers, dans son travail, que lorsque nous parlons d'exil – je le dis tout de suite avant de poursuivre cette première interrogation – il y a deux sortes d'exil, vous l'avez sans doute abordé j'imagine.

Il y a un exil que l'on peut qualifier d'intime, ce qui veut dire – et c'est ce que Lacan appelle la division subjective – exil subjectif. Je veux dire si j'ai rapport à ce qui est mon espace, si je suis dans mon espace, nous savons que se produisent les phénomènes de division subjective, c'est-à-dire que par rapport au signifiant maître – en tant qu'il est constitutif et qu'il vient légitimer mon espace –, eh bien, subjectivement, je suis par rapport à lui, divisé. Par ma subjectivité, je suis en exil dans mon propre espace. Ce qu'apporte la psychanalyse – à moins bien entendu d'être paranoïaque, intégriste ou fou, ce sont les conditions je dirais qui évitent cette division subjective – et c'est ce dont Lacan rend compte avec l'image du huit intérieur, cette position d'inclusion, d'exclusion interne.

Et puis il y a l'exil que l'on peut qualifier non plus de subjectif mais d'objectif. C'est aussi bien celui qui nous était ce matin évoqué par notre collègue, c'est-à-dire ce qui se passe quand les circonstances de l'histoire font que c'est en tant qu'appartenant à une autre communauté que je viens vivre dans celle qui m'accueille et où dès lors je dirais mon type de division, n'est-ce pas, est forcément différent puisque ce qui soutient ma subjectivité n'est plus – pour utiliser l'écriture lacanienne, le S barré ( $\$$ ), mais ce qui soutient dans ce cas-là ma subjectivité c'est un Un et un Un en tant que simplement étranger. Et donc on voit bien comment dans cette situation, le problème de l'altérité effectivement se trouve, de manière tout à fait originale et particulière et d'une manière qui répond finalement à un certain consensus culturel, occulter la dimension de l'altérité par celle de l'étrangeté.

Alors pour en revenir à la question des propriétés du langage à cet égard, il est clair que le seul – non, il ne faut pas que je dise tout de suite le seul – il y a deux, en quelque sorte, localisations possibles que je peux considérer comme miennes.

L'une fondamentale, c'est celle du « trou dans l'Autre ». Ce trou qu'il est légitime effectivement de distinguer avec le nom de lieu de celui d'espace ; ce n'est pas du tout la même chose. Un espace, c'est là où je flotte et parfois comme a dit un excellent auteur « sans gravité » (rires), mais le lieu dans l'Autre, celui du trou qui – en tant que lieu de recel de l'objet a que j'ai pu y

déléguer – constitue l'espace, la fente qui en tant que sujet me porte, me soutient en tant que S barré (§). L'Un dans l'Autre, c'est chez moi. Mais c'est chez moi dans ce qui reste une position d'exil parce que vis-à-vis de cet objet qui fonde en quelque sorte mon domicile, je reste dans une position d'exil, je reste à distance. Je serais comme l'autre qui ne verra jamais la terre promise.

Voilà donc une dimension d'hébergement dans l'Autre qui bien entendu peut être collectivement partagée dès lors que ce lieu paraît avoir été ménagé par une histoire collective que je vais reprendre à mon compte ; je justifie en quelque sorte ma présence autrement bien solitaire, bien fragile et bien aléatoire (entre autres) par le fait que c'est là un espace que mon histoire, ma culture, ma langue en quelque sorte est venue légitimer. Mais je dis bien avec cette dimension de pur trou, c'est-à-dire de marque, de permanence de ce qui aurait à rester la perception d'un exil que vient masquer la réalité physique et politique de l'occupation des sols et en tant – comme Lacan le dit de notre rapport à l'espace – que l'espace est fait pour masquer la fente, que l'imaginaire est la dimension faite pour masquer le trou et il est clair que j'y tiendrai d'autant plus à cet espace que justement il a cette valeur de défense, de cette espèce de défense.

L'autre possibilité de constitution je dirais d'une appropriation permise par notre rapport à la langue, c'est un point que nous abordons rarement parce que peut-être un peu difficile qui s'appelle le « point de capiton ».

Le point de capiton est un signifiant qui justement ne se prête pas à la métaphore. Et Lacan est très discret, il laisse à notre sagacité : qu'est-ce que c'est le point de capiton, qu'est-ce que c'est ces signifiants qui au lieu de renvoyer à un autre signifiant, à la vacuité du sens ou bien au caractère irréductiblement libidinal sexuel du sens, quel est ce signifiant qui, lui, vient fixer une signification, fixer un être, car l'être nous ne l'entendons pas autrement que celui d'une signification conclue, arrêtée : ça c'est ça ! Le point de capiton n'est pas autre chose.

Les points de capiton, dans un propos comme le nôtre, ce qui pourrait être avancé, c'est par exemple : homme ou femme. Est-ce que ce sont des métaphores ? Ça peut fonctionner comme métaphore mais est-ce que ce ne sont pas des points de capiton, je veux dire que, à la place homme, vous ne pouvez pas mettre femme. Homme, ça désigne quoi ? Ce n'est pas évident, et c'est d'autant moins évident que justement un progrès culturel fera qu'aujourd'hui, comme vous le savez et comme vous y assistez, homme et femme renvoient à des places dont l'occupation est devenue indépendante de la qualité de l'organisme, à savoir si l'organisme se prête ou non à l'occupation de cette place.

Donc rien qu'à suivre cette évolution culturelle on voit bien comment on pourrait engager là une appréciation de ce qu'est le point de capiton, c'est-à-dire finalement d'une maîtrise du réel, c'est-à-dire également au fond ce à quoi vise un espace que je viens considérer comme mien et où donc du même coup la maîtrise si je puis dire du trou, se trouve réglée, se trouve assumée et les significations arrêtées, et à la métaphore substituée en quelque sorte le règne de la tautologie, un effet de stase.

Mais il y a évidemment d'autres signifiants qui se prêtent à fonctionner comme points de capiton et j'ai déjà évoqué que cela a rapport avec la nécessité de dissimuler son nom sous l'occupation ; le Nom propre peut également varier comme on l'a vu tout à l'heure dans d'autres circonstances. Vous savez qu'un Nom propre, si vous en changez, ce qui peut arriver, ça a des conséquences évidemment immédiates sur le réel auquel vous avez affaire, c'est-à-dire ça change votre subjectivité, ça a des conséquences considérables, simplement le changement du Nom propre. Ce qui semble bien rappeler, on vient de le dire que le Nom propre est un signifiant qui renvoie à la spécificité, à la propriété, à la possession – on peut le dire comme ça – aux possessions réciproques puisqu'on n'est pas moins déjà possédé par ce trou, possession d'un espace.

Alors tout ceci pour dire quoi ?

D'abord, premièrement – je ne vais pas trop prolonger –, pour dire premièrement que la situation de l'exil est de toute manière la situation propre à la subjectivité, subjectivité en tant qu'étant définitivement autre, je peux donc en tant qu'individu, en tant que Un, appartenir à un ensemble, mais dans le meilleur des cas – si je ne suis pas comme je le disais ni intégriste, ni fou, ni paranoïaque, il y a eu aussi des paranoïas collectives dans l'histoire, ça c'est clair, ça c'est avéré, il n'est pas difficile de la provoquer – eh bien je suis en exil par rapport normalement, à cet espace.

Je ne sais pas si vous avez rappelé en cours de route qu'il semble bien que le premier qui dans l'histoire littéraire est venu mettre en valeur et chanter les douleurs de l'exil, chanter c'est-à-dire transformer d'une certaine façon... transformer en quoi ? en jouissance, ça a été Ovide qui, lorsqu'il a dans les années 50 avant Jésus-Christ, été exilé de Rome... ce texte s'appelle Les Tristes, il était là-bas sur les bords de la Mer noire, il est mort et il semble bien qu'il ait été le premier à exprimer cette nostalgie, cette douleur d'être éloigné de cette patrie qui lui était chère, Rome. Il a introduit donc dans la littérature un sentiment nouveau, original.

Cette dimension, la trouve-t-on chez les Grecs ? Elle est approchée sûrement, enfin je ne vais pas m'engager là-dedans, elle est approchée chez Homère, enfin...

J-J. T. – Les psaumes ?

Ch. Melman – Les psaumes, oui...

Intervenant – L'exil de Babylone ?

Ch. Melman – Oui, oui, mais là ce n'est pas une dimension littéraire..., enfin, c'est une dimension littéraire... déjà fortement religieuse, c'est le cas de le dire, et pas seulement laïque.

Donc la situation d'être des exilés, au moins subjectifs, eh bien est la situation ordinaire, elle est la situation normale, au point que certains supportent si mal l'exil subjectif qu'ils vont le transformer en exil objectif, c'est-à-dire s'organiser pour relever d'une autre communauté de préférence ennemie de celle d'origine ; tout ça c'est une dimension qu'en psychanalyse et en histoire on connaît parfaitement n'est-ce pas, pour retrouver, affirmer une identité pleine et entière en transformant cet exil subjectif dans le Un, le S barré (S) dans le Un de l'appartenance à une autre communauté et une communauté étrangère, voire un style, à la première.

Donc premièrement, l'exil, désolé ! mais ça vaut pour tous.

La seconde chose c'est que l'appropriation d'un espace, la constitution des nations ne s'est pas faite en un temps, ne s'est pas faite toute seule ; la constitution des nations a mis longtemps, la constitution des nations pour se faire vous savez tous de quelle manière par exemple il a fallu la révolution du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Révolution française, pour qu'émerge l'idée d'une appartenance nationale à un territoire, alors qu'il s'agissait jusque-là de propriétés de la couronne dans un rapport complètement différent. Quoiqu'il en soit cette constitution d'espaces nationaux, je ne pense pas qu'aucun de nous puisse dire qu'il ait été accompagné d'un progrès (quelconque), mais bien au contraire, et comme on peut s'y attendre, par des effets de stase, de tautologie, de répétition de l'identité de soi-même, de la constitution d'un espace clos et désormais séparé de l'entourage, des pays voisins parce que..., par ce qu'il y a très longtemps j'ai appelé un « mur mitoyen », autrement dit une organisation paranoïaque collective de l'espace.

C'est immanquable quelle que soit la qualité des peuples qui vont batifoler là-dedans. La frontière est celle forcément qui marque la séparation d'avec ce qui est toujours un ennemi potentiel. Abolition de la dimension de l'autre pour y substituer celle de l'étranger et on peut au contraire voir de quelle façon ce sont bien souvent je dirai des esprits qui tout en portant la marque de cette appartenance communautaire ont su manifester leurs divisions par rapport au standard, au must de ladite culture en se posant dans un arrachement par rapport à elle, qui l'ont fait progresser et (...) bouger au prix d'ailleurs, avec des conséquences pour eux-mêmes parfois désagréables.

Il y a donc ce qu'il faut bien considérer – et je ne vais pas trop le développer – deux points que, au moins, je souhaitais apporter pour vous.

D'une part, la dimension de la division subjective et de l'exil subjectif fait que je ne serai jamais dans ce qui serait ma terre. Ma terre, c'est-à-dire que à la fois j'y aurais enfin mes objets et je saurais que mon identité c'est la bonne, c'était voulu par l'Autre, la vraie – c'est ça l'exil – je n'y serai pas. Je serai toujours dans le meilleur des cas en voyage, en transit jusqu'à ce que le calendrier fasse que ça s'interrompe. C'est déjà je dirais une première remarque qui serait plutôt à vivre non pas comme on fait trop facilement dans le registre du déficit, plutôt cet autre registre qui est – il faut bien le dire – ce que nous pourrions appeler légitimement une norm-mâlité ou plutôt une nomâ-lité, c'est-à-dire ce qui est en rapport avec la loi. Ça, c'est un premier point : accepter, accepter de vivre ce qui est cet exil du sujet.

Le second point c'est quand même l'affirmation, une reconnaissance que les identités, les occupations de l'espace assurées par les identités nationales entraînent cette clôture, cette fermeture, cette limitation, cette identification je dirais qui a ses charmes puisque je ne cesse, où que je me déplace à l'intérieur de ce territoire, de venir vérifier le bien-fondé de mon moi, un moi dont on sait que constitué par la spécularité, il reste exposé à une certaine fragilité, tandis que là je peux me balader sur ce territoire avec mon moi ; comme j'ai aussi besoin d'altérité alors je prends mon billet de train ou mon billet d'avion et puis je vais en Patagonie comme je le vois faire par mes patients, je vais en Patagonie, c'est formidable. *Why not ?*

Mais on voit bien comment c'est fait aussi pour soulager cette... ce qui devient très vite ce qu'il faut bien appeler l'ennui, l'ennui de cette stase, de cette identité et le charme, la consolation et l'ennui et en même temps bien sûr la limitation imposée du même coup à tout progrès je dirais conceptuel de la pensée.

Voilà à peu près ce que je pouvais vous raconter sur cette question de l'exil. Et c'est pourquoi j'avais intitulé mon propos de façon assez provocatrice « Heureux exil ».

Je suis toujours désespéré quand je vois qu'il y a des peuples qui luttent avec leur meilleur... je dirais leur meilleure volonté, leur meilleure énergie et leur meilleure intelligence, qui luttent pour arriver à constituer à l'image des autres cette occupation identitaire de l'espace ; sans même avoir égard pour le fait historique tellement patent, tellement vérifiable à tout bout de champ que c'est un scandale, c'est une sottise et que dès lors si c'est de la sottise il faut se donner les moyens de réfléchir pourquoi et comment on pourrait bouger autrement. Je vous fais remarquer, si vous voulez bien, que finalement nous sommes les seuls – et on ne peut même pas dire que l'ensemble de la communauté psychanalytique là-dessus se réunisse – mais que, en tant

qu'élèves de Lacan nous sommes les seuls à venir je dirais poursuivre les conséquences de son enseignement, en tant que ces conséquences viennent vérifier aussi bien notre clinique que notre expérience de citoyen.

Il m'est arrivé plusieurs fois de faire remarquer je dirais par exemple – Jeanne Wiltord est là – à nos amis martiniquais, qu'un peuple acquiert son indépendance et après ? Que se passe-t-il après ?

Alors vous avez tous les exemples historiques que vous voulez sous les yeux. Qu'appelle-t-on indépendance ? Ce qui ne veut pas dire que la dépendance politique ou la dépendance à l'égard d'une puissance étrangère soit pour autant validée, ce n'est pas ça. Ce que l'on appelle l'indépendance c'est comme pour chacun d'entre nous : qui d'entre nous est indépendant ? Vous en connaissez... un qui soit indépendant ? Pour les peuples, c'est pareil.

Voilà. J'espère que je ne vous ai pas trop..., pas trop quoi, je ne sais pas...

N. H. – Dérangé ?

Ch. Melman – Dérangé... et si jamais j'ai provoqué chez vous quelque exil avec mes propos, alors tant mieux, ce sera déjà une réussite.

N. H. – Comme quoi (...) un dérangement nécessaire

Ch. Melman – Ah ! pas seulement nécessaire, mais il y a à l'assumer. Ne pas être sans cesse fasciné par ce que serait cet idéal, ce Un qu'il faudrait à tout prix, n'est-ce pas, endosser.

\* \* \*

## DISCUSSION

N. H. : Merci Charles vraiment, quand je dis « déranger » c'est au sens fort du terme, parce qu'effectivement c'est le lieu où il faut déloger chacun de son confort et de sa revendication au confort. Quant à l'exemple que vous donnez, l'exil comme référence fondatrice par excellence : rien que pour le monothéisme, cet exil s'appelle deux fois l'Égypte et une fois la Médine, selon sa dénomination actuelle. Comme s'il y avait une nécessité de quitter les siens pour devenir autre. Devenir autre avec ce qui était ses propres références. C'est une première remarque.

Deuxième remarque, c'est quand les mythes fondateurs fonctionnent pour nous, ils ne sont jamais sans rapport avec l'espace. Maintenant, si on prend la question de la terre – ne serait-ce que chez les monothéistes – il y a une terre ou la terre entière, comme pour l'Église. L'Église n'a pas de terre mais la terre entière. Ceux qui connaissent mieux cette question que moi, j'aimerais qu'ils l'abordent. À partir d'un moment, cette question noire qui nous travaille tous... Vous connaissez l'histoire de



la Mosquée El-Aksa ? Je vais vous la raconter. El-Aksa a été fondé au moment où Omar, le Calife, est arrivé à Jérusalem. Les Chrétiens l'ont accueilli et lui ont demandé s'il voulait prier dans le Saint Sépulcre. Il a dit « non ». Pourquoi ? Il a dit : « Si je le faisais, les musulmans après moi vont s'approprier ce territoire, ça va devenir un territoire sacré pour les musulmans donc je vous préserve votre place. » Il a donc prié en dehors du Saint Sépulcre et ça pose la question : à partir de quel moment on a plus le droit d'aller plus loin ? Quant au sacré de l'autre, ce que l'autre considère comme sacré ? A partir de quel moment c'est trop loin ?

La troisième remarque, c'est qu'il ne faut pas confondre à mon avis territoire et terre. Apparemment les joggeurs en Californie et dans quelques coins en Australie, quand ils sont en train de jogger de temps en temps, il y a un crocodile qui les bouffe. Ils n'arrivent pas à destination. Pourquoi et quelle est l'explication ? L'explication, c'est que les hommes ont pris le territoire des crocodiles et des animaux. Voilà. C'est-à-dire que les animaux ont leur territoire et si on y entre, il faut payer un tribut. Le tribut, c'est le joggeur parfois qui laisse un bras, qui laisse une jambe, qui laisse son corps tout entier.

À mon avis voilà ce qui change, c'est pourquoi je ne peux qu'être d'accord avec vous, Charles, quand vous posez les choses en termes de terre. La notion de terre n'est pas à confondre avec la notion de territoire. Le territoire c'est le territoire d'une telle tribu, celui d'une espèce, mais est-ce quelque chose de définitivement scellé ? Les humains n'ont cessé de rôder sur le territoire des autres mais à partir de quoi ? A partir de ce quelque chose qui fonctionne par la suite comme un monstre, c'est-à-dire le déni de la dette symbolique à l'égard des autres. Quand je ne reconnais plus de lien à la dette, quand je récusé la dette, effectivement, ça ne me dérange pas d'anéantir les autres. Et je crois que chaque fois qu'on fonctionne en dehors de cette notion de la dette symbolique, à savoir qu'on est redevable, personne ne peut dire qu'il n'est pas redevable, personne, mais n'empêche, les mythes fondateurs font comme si à l'origine il y avait quelque chose... Soit, mais le monstre c'est effectivement quand quelque chose vient combler ce que vous avez appelé « le trou ».

*Ch. Melman* : Je suis toujours capté par ce que dit Nazir, j'aime beaucoup. Et peut-être se souvient-il que dans une discussion avec ce type formidable qu'était le recteur de l'université de Beyrouth, je lui avais dit : parler de terre sainte, c'est une hérésie. Pour un homme, ou éventuellement une femme, tenter d'accéder à la sainteté, c'est pénible. Mais dire d'une terre, d'un peu d'argile, même si nous en sommes faits, qu'elle est sainte, il faut vraiment ne pas savoir ce que c'est que l'usage de la métaphore et ne pas faire attention au fait qu'il y a des métaphores qui risquent d'être lourdes

de conséquences. Comment peut-on dire d'une terre qu'elle est sainte ? On peut le dire seulement, et Nazir vient de le spécifier, lorsque lui attribuant le passage de tel ou tel prophète, en supposant éventuellement qu'il y a là quelque tombe de patriarche, que la sainteté de l'un se serait transmise à cette terre. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Ce qui veut dire que justement la distinction entre terre et territoire c'est peut être ce moment où j'attribue à la présence dans le grand Autre d'un ancêtre en tant qu'il me fait accueil, donc je viens m'inscrire dans une lignée et que dès lors la place que je vais occuper, place d'exil, est toujours en exil par rapport à ce saint, par rapport à cet ancêtre, toujours à distance de lui, ne parvenant pas à m'accomplir entièrement sans division par rapport à lui, que donc ce lieu deviendrait, du fait même de cette supposée origine, deviendrait un lieu « saint » entre guillemets. Projection dans l'espace géographique de cette affaire.

Mais la question n'est même pas celle de l'authenticité, toutes ces tombes de patriarche, je ne sais pas, je suppose que vous êtes allés voir, vous êtes allés au Saint Sépulcre... On reçoit un coup, on reçoit un coup sur la tête, on voit très bien quand on est sur place en quoi ça se ramène à de petites querelles d'église, à des querelles entre cultes, à des petites querelles chacun venant dire : non, là, c'est le mien ! C'est à moi. Il y a eu une bagarre récemment. Vous avez vu ça dans la presse ? Dans l'église du Saint Sépulcre parce qu'il y en avait un qui balayait à l'endroit où il n'avait pas le droit de balayer. Il balayait sur le territoire de l'autre, c'était une église grecque qui balayait sur le territoire d'une église orthodoxe russe, quand même faut pas exagérer ! Vous voyez cet abus, franchissement d'une frontière ? Bon. Mais là c'est des histoires où ils se battaient à coups de balais, ça l'est encore, mais on voit très bien comment facilement ça passe du balai à la mitraille.

Nazir, vous appartenez à une contrée qui à cet égard était merveilleuse, merveilleuse en tant qu'elle associait dans un même espace des communautés différentes et qui n'avaient pas besoin de spécifier leur territoire pour coexister, vivre ensemble et prospérer. Et je dirais du point de vue culturel en trouver tous les bénéfices, tous les profits. Et puis la maladie qui s'est introduite par contagion, je dirais, dans ce beau pays à partir du moment où il a fallu que chacun délimite ses frontières, y compris à l'intérieur de la ville elle-même.

*N. H.* : Vous connaissez sûrement tous cette blague... Je crois qu'à partir du moment où chacun part de cette position – il y a un proverbe en arabe, on dit : mon voisin immédiat, c'est mieux que mon frère lointain – voilà, les communautés partaient de cette hypothèse, mon voisin immédiat, peu importe qui c'est, peu importe sa communauté, peu importe : ça fait

communauté, mais ça pose quand même qu'il en a deux avec cet espace qui s'ouvre et qui permet aux deux d'introduire le trois. Je crois que c'est ça, l'histoire parfois ça fonctionne comme ça : quand il y en a un, le deux se pose exactement comme le phobique qui a peur des poules. On l'a pourtant guéri et il dit : je sais maintenant que je ne suis pas une graine mais est-ce que les poules le savent ? Tant que les poules ne savent pas que je ne suis pas une graine, je multiplie les malentendus et je perpétue les conflits. C'est pour cela qu'une telle phrase, et je la lance parce qu'elle vaut son pesant d'or : nous n'avons pas de partenaire avec qui discuter ! Ça se dit très souvent. Nous n'avons pas de partenaire avec qui discuter, c'est-à-dire quoi que l'autre puisse dire, quoi qu'il advienne, quoi qu'il puisse mettre dans la balance, il n'est pas partenaire. Comment les deux peuvent-ils ouvrir l'espace au lieu de l'Autre ?

*Ch. Melman* : Alors ça c'est justement la propriété du discours de permettre que d'un côté et de l'autre on relève du même espace qui n'est pas figuré dans le discours et qui est un pur trou. On partage... Et c'est ça qui fait lien social.

*N. H.* : Je suis tout à fait d'accord avec vous ! Mais pourquoi ça ne fonctionne pas ?

*J.-J. T.* : Une remarque à propos de la dette symbolique. Nazir, hier tu n'étais pas là, j'avais rappelé la remarque de Freud sur la dette symbolique. Tu dis : ce qui nous arrête les uns les autres, c'est toujours ce qu'on doit à la question des pères, donc la dette symbolique. Mais encore faut-il s'entendre sur le poids et la charge de cette dette. Hier, je rappelais, à mon sens, la réponse de Freud lui-même à cette question, quand il va chercher, au moment de la destruction du temple par les Romains, et ce qui avait fasciné Freud, il le dit Freud : mais ce qui m'a intéressé dans cet exemple extraordinaire, c'est que justement ils n'ont pas demandé la sanctification de ce lieu, la reconstruction de ce temple, etc. Donc la question de la terre, du bâtiment, du *Heim* en dur, ils n'ont rien demandé de ça aux Romains. Ils leur ont dit : est-ce que vous êtes d'accord simplement pour nous laisser lire ? C'est-à-dire la dette à l'endroit de la lecture... Alors peut-être avec un point de difficulté que Monsieur Melman amène c'est-à-dire le statut de la lettre entre éventuellement trou dans l'autre et point de capiton, enfin bon c'est une subtilité qui est laissée à notre interrogation. Mais Freud dit quand même : c'est là où je trouve, moi Freud en exil, source de mon choix, je ne vais pas rebâtir un temple.

*N. H.* : Oui, je l'entends parfaitement, tu as bien fait de me le rappeler.